

# Charte de fonctionnement du réseau « Qualité en Recherche Occitane (QROc) »

## Objet de la charte :

La charte de fonctionnement du réseau **Qualité en Recherche Occitane**, une entité régionale du réseau **Qualité en Recherche (QeR)**, a pour objet de décrire la structure et le fonctionnement de QROc.

La présente charte est révisable par le comité de pilotage (QeR) dans un but d'amélioration et/ou d'évolution.

## Objectifs :

Le réseau est une émanation régionale (Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées) du réseau **Qualité en Recherche** de la Mission pour l'Interdisciplinarité du CNRS co-animé par 2 animateurs proches des délégations DR13 et DR14.

Le réseau **Qualité en Recherche Occitane** est un lieu de rencontres et d'échanges afin de sensibiliser, soutenir ou accompagner la démarche qualité en recherche, au sein des laboratoires de recherche dans les régions Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées.

Ce réseau est principalement centré sur la démarche qualité en recherche.

Il travaillera notamment en interaction avec les autres réseaux et entités existants :

- **Qualité en Recherche (CNRS)**,
- **RE**seau **qua**Liité Enseignement supérieur et **Recherche (Universités)**
- Tout autre réseau travaillant dans les domaines de la qualité en recherche

## Organisation :

Le Comité de Pilotage du réseau assure l'animation en proposant et en organisant une action annuelle sur la **Qualité en Recherche**. Le format de l'animation sera validé au préalable en comité sous la forme de :

- Retours d'expérience : Flash présentations, présentations posters
- Formations ou ateliers pédagogiques pour l'acquisition pratique d'outils qualité (workshops)

Le Comité de Pilotage se compose d'au minimum 6 membres dont 2 assurent l'animation dans leur région respective.

Un représentant du réseau régional nommé pour un an au sein du Comité de Pilotage QROc assurera le lien avec le Comité de Pilotage du réseau QeR. Son rôle sera d'informer le réseau national des actions entreprises et de la diffusion des informations. Dans le cas d'interactions fortes avec d'autres réseaux, le Comité de Pilotage pourra désigner des membres le représentant au sein de ces réseaux partenaires.

Cette charte doit permettre au réseau de fonctionner en interaction avec le réseau QeR et les autres réseaux partenaires en partageant les objectifs, les moyens et les ressources.